

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

FICHE PRÉINSCRIPTION ENFANT 2023/2024

Cette fiche est à déposer dûment complétée suivant les modalités indiquées ci-dessous :

Pour une réinscription : avant **mercredi 21 juin 2023** (pour les élèves qui prennent des cours instrumentaux, cette fiche sera à compléter avec le professeur d'instrument lors des réunions parents-professeurs qui auront lieu du lundi 5 au samedi 10 juin 2023).
Dépôt par voie postale ou directement au secrétariat de l'École Intercommunale de Musique (135 avenue Joffre, 44250 Saint Brevin les Pins) ou par mail à l'adresse suivante : ccse.edmusique@mail.cc-sudestuaire.fr

Pour une inscription nouvelle : entre le **lundi 5 et le mercredi 21 juin 2023**.

Dossier à déposer **uniquement sur prise de rendez-vous préalable** (02 40 27 39 82 ccse.edmusique@mail.cc-sudestuaire.fr)

CADRE RÉSERVÉ À L'ÉCOLE	Autorisations complétées :		Justificatif de domicile	<input type="checkbox"/>
	Droit à l'image	<input type="checkbox"/>	Extérieur CCSE	<input type="checkbox"/>
	Location d'instrument	<input type="checkbox"/>	QF fourni	<input type="checkbox"/>
	Covoiturage	<input type="checkbox"/>	Avis d'imposition	<input type="checkbox"/>
			Assurance Responsabilité Civile	<input type="checkbox"/>
	Placement dans le cycle :		Cours individuels uniquement	<input type="checkbox"/>
	_____		Cours collectifs uniquement	<input type="checkbox"/>
			Cours individuels et collectifs	<input type="checkbox"/>

INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉLÈVE

NOM : PRÉNOM :

Date de Naissance :/...../..... Sexe : Masculin Féminin Niveau scolaire 2023-2024 :

Je m'engage à participer aux cours de l'école de musique et à m'investir dans mon travail de musicien toute l'année.

Je m'engage à participer aux projets qui me seront proposés par mes professeurs. Signature de l'élève :

INFORMATION CONCERNANT LE RESPONSABLE LÉGAL

NOM & PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL 1 :

Adresse postale :

N° tel portable : Adresse Mail :

NOM & PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL 2 :

Adresse postale :

N° tel portable : Adresse Mail :

Je m'engage à ce que mon enfant **participe aux activités proposées par l'école de musique**

Je déclare mon enfant sous la responsabilité des professeurs pendant les activités et donne à ce titre la permission à ceux-ci de prendre les dispositions utiles et nécessaires en cas d'accident et/ou d'urgence médicale. Il est demandé aux familles de vérifier que le professeur est bien présent. Les parents sont tenus de récupérer leur enfant dès la sortie du cours.

Au-delà de l'enceinte des locaux de l'école de musique, les parents assument la responsabilité de leur enfant. Seuls les enfants inscrits en cours d'éveil ne seront pas autorisés à quitter l'établissement seuls.

Autorise N'autorise pas : **l'exploitation des photos, vidéos et enregistrements sonores** pris pendant les cours ou les spectacles et ce sur tout type de supports

Autorise N'autorise pas : à **communiquer mon adresse mail** aux parents des élèves qui assistent aux mêmes cours collectifs que mon enfant, afin de pouvoir organiser du **covoiturage**.

Déclare avoir pris connaissance du **règlement des études** et m'engage à ce que mon enfant participe de manière assidue aux différents cours et s'investisse dans son travail d'apprenti musicien.

Fait à : le : Signatures :

CONDITIONS ET PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Justificatif de domicile
- Attestation de la CAF **de moins de 3 mois** ou le dernier avis d'imposition (pour le calcul du Quotient Familial)
- Attestation d'assurance de responsabilité civile au nom de l'enfant à fournir impérativement en septembre 2023

ATTENTION : Toute personne inscrite s'engage à s'acquitter de la totalité de sa cotisation SAUF en cas de démission formulée par écrit (mail ou courrier) et ce **avant le dimanche 1^{er} Octobre 2023**.

VALIDATION DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Suite aux préinscriptions, une phase d'étude de chaque dossier sera nécessaire pour répondre au mieux à toutes les demandes dans la mesure des places disponibles et conformément à nos critères de priorité fixés dans notre projet d'établissement. Une réponse vous sera ensuite adressée par voie numérique courant juillet.

PRATIQUES MUSICALES DEMANDÉES

Veillez compléter vos souhaits en vous repérant aux documents annexes reprenant l'ensemble des formations proposées par l'école et consultable sur le site de la CCSE (onglet Culture > École Intercommunale de Musique) :

CYCLE ÉVEIL

Réservé aux enfants inscrits en classe de Grande Section de Maternelle en septembre 2023

Veillez formuler au minimum deux vœux préférentiels en fonction des lieux et horaires proposés (voir feuille annexe) :

Vœu N°1 : 1 2 3 4 5 6
Vœu N°2 : 1 2 3 4 5 6

OU

CYCLE PARCOURS DÉCOUVERTE

Réservé aux enfants inscrits en CP ou CE1 en septembre 2023

Veillez formuler au minimum deux vœux préférentiels en fonction des lieux et horaires proposés (voir feuille annexe) :

Vœu N°1 : 1 2 3 4 5
Vœu N°2 : 1 2 3 4 5

OU

CYCLES INITIATION • EXPLORATION • APPROFONDISSEMENT • LIBRE

PRATIQUE INSTRUMENTALE

Je souhaite bénéficier de la location d'un instrument pour l'année 2023/2024 : OUI NON

Instruments disponibles à la location : instruments à vent, cordes frottées, accordéons

Poursuite de l'instrument (réinscription) :

Nom de l'instrument :

Nom du professeur :

Choix d'un nouvel Instrument :

Vœux n°1 :

Vœux n°2 :

Vœux n°3 :

OU

Concernant l'accès à une pratique instrumentale individuelle ou semi-collective, une **priorité sera donnée aux élèves qui s'engagent sur un cursus complet** (initiation, exploration ou approfondissement) et qui participent à une pratique collective.

FORMATION MUSICALE (OBLIGATOIRE POUR LE CYCLE INITIATION)

Selon le niveau de FM retenu, veuillez formuler deux vœux préférentiels en fonction des lieux et horaires indiqués sur le document consultable en ligne :

Vœu FM N°1 :

Vœu FM N°2 :

ATELIER DE CULTURE MUSICALE (OBLIGATOIRE POUR LE CYCLE EXPLORATION)

Musiques urbaines Arrangement Création de chanson (à partir de 13 ans)

Musique Assistée par Ordinateur : Groupe A Groupe B Groupe C

Musiques amplifiées (*) Musiques traditionnelles (*)

() ces ateliers peuvent remplacer une pratique collective obligatoire pour le cycle d'exploration*

PRATIQUES COLLECTIVES (OBLIGATOIRE DÈS LA DEUXIEME ANNÉE DE PRATIQUE) Plusieurs choix possibles

Les ensembles vocaux :

Chœur enfant Saint Brevin (7 à 11 ans)

Chœur Ados Saint Brevin (11 à 15 ans)

Chœur scénique enfant Saint-Père (7 à 11 ans)

Chœur Ados scénique Paimboeuf (11 à 15 ans)

Les orchestres à vent :

Orchestre à vent junior à Saint Brevin

Orchestre à vent junior à Paimboeuf

Harmonie de Paimboeuf (à partir du cycle exploration)

Les orchestres à cordes et atelier piano :

Initiation orchestre à cordes Orchestre à cordes junior Ensemble à cordes ados et adultes

Ensemble de guitares Junior Ensemble de guitares 2 Ensemble piano et clavier (entre 3 et 5 ans de pratique)

Les ensembles instrumentaux :

Groupe Musiques Actuelles : Groupe A Groupe B

Batucada (à partir de 15 ans)

Fanfare de rue

Atelier Jazz : Groupe A Groupe B

Big Band Jazz - BIBASE (à partir du cycle exploration)

Autre(*) :

() : en cas de pratique collective dans une structure extérieure à l'école de musique*